

Forfait internet expiré, mégas lé kèdèèè...

Équipez-vous suffisamment les mégas expirés en renouvelant ton forfait.

\*909\*2#



NÉCROLOGIE



P6

Le Chef SINDJALIM T. P. Boniface sera inhumé ce Samedi à Atchangbadè

# WARAA

## Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 12 OCTOBRE 2023 N° 439 - Prix 250 F CFA

Promotion des juridictions spécialisées

### La justice militaire est opérationnelle

P 3

ALERTE ARNAQUE RECRUTEMENT



L'OTR n'utilise pas les réseaux sociaux ou des applications de messagerie instantanées pour recruter des agents de surveillance du territoire d'origine ou tout autre personnel.

P5

### L'OTR prévient

Voie rond-point port et rond-point CIMTOGO

### Les détails sur l'apparition du trou dans la chaussée

P7

### SAM/Introduction de la foire des bénéficiaires



### Le Togo veut matérialiser l'impact économique des actions de la microfinance

P7

Kozah/Rentrée scolaire 2023-2024

### Les cadres UNIR du canton de Bohou accompagnent les établissements scolaires et élèves nécessiteux

P2



L'actualité continue sur le [www.waraa-info.tg](http://www.waraa-info.tg)

**Kozah/Rentrée scolaire 2023-2024**

**Les cadres UNIR du canton de Bohou accompagnent les établissements scolaires et élèves nécessiteux**

Les élèves des établissements publics et privés du Togo ont repris le chemin des classes depuis le 18 septembre passé. Si certains établissements et leurs élèves ont bien entamé la nouvelle année scolaire, ce n'est pas le cas pour d'autres qui éprouvent d'énormes difficultés. Heureusement certaines bonnes volontés ont commencé à se manifester au début de cette rentrée scolaire 2023-2024. Parmi ces bonnes volontés on peut citer les cadres UNIR du canton du Bohou dans la commune de Kozah 2.

En effet, le 06 octobre dernier ils ont fait don de paquets de rames, des mégaphones, des effaceurs, des ensembles géométriques de classe et de jets de maillots aux établissements du primaire et du secondaire du canton.

En plus de cela, le lycée et le CEG de la



localité ont bénéficié du matériel informatique, notamment des ordinateurs de bureaux et accessoires, des onduleurs et rallonges, des imprimantes et des photocopieuses multifonctionnelles.

Quant aux élèves nécessiteux du canton, ils ont reçu des fournitures scolaires. Pour le point focal UNIR des cadres du canton de Bohou à Lomé ALOUYA Essomanam, ce geste de générosité vise à soutenir les actions de solidarité et d'inclusion prônées par le président du parti UNIR, le chef de



l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé. « Nous avons remarqué que chaque année, certains élèves n'arrivent pas à se procurer des fournitures scolaires finissent par abandonner.

Et en tant que cadres civils et militaires,

nous avons décidé cette année d'attendre la première semaine de la rentrée pour avoir la liste de ceux qui manquent encore de fournitures scolaires et leur apporter notre soutien. » a indiqué M. ALOUYA avant d'ajouter que ce

don de matériel didactique et informatique fait suite au besoin constaté dans les établissements.

Les bénéficiaires ont pour leur part salué ce geste de générosité qui vient à point nommé satisfaire des besoins pressants et promis d'en faire bon usage afin d'obtenir de bons résultats à la fin de l'année. A l'occasion, les élèves ont été sensibilisés sur les facteurs qui compromettent la réussite scolaire tels que les grossesses précoces, le tabagisme et l'alcoolisme.

**Waraa**

**WARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETARE DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

EZI Akoma  
Razak  
Tchaa  
Jack Nukunu

**INFOGRAPHISTE**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs**  
appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez**  
**votre Journal**  
**WARAA**  
**Les Vainqueurs**  
**chaque jendi**  
**dans les kiosques**

**Numéros Utiles**

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Assemblée nationale

# La loi des finances rectificative, exercice 2023 est adoptée

L'Assemblée nationale togolaise a adopté à l'unanimité des députés présents La loi de finances rectificative, exercice 2023. Cette adoption est intervenue au cours de la deuxième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année. Les travaux ont été présidés par Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en présence des représentants du gouvernement, Sani Yaya, Ministre de l'Économie et des Finances et Christian Trimua, ministre des Droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté et des relations



avec les institutions de la République, secrétaire général du gouvernement.

La loi de finances rectificative, exercice 2023, est projetée à 1.975,5 milliards de francs CFA en charges

et en ressources contre 1.957,9 milliards de francs CFA dans la loi de finances initiale, soit une augmentation de 0,9%. En ce qui concerne les recettes budgétaires, elles enregistrent, au total, une aug-

mentation de 16,9 milliards de francs CFA, soit 1,4%, pour s'établir à 1.204,1 milliards de francs CFA contre 1.187,2 milliards de francs CFA dans le budget initial. S'agissant des dépenses budgétaires, elles ont globalement augmenté de 17,6 milliards de francs CFA, soit 1,1%, pour ressortir à 1.572,3 milliards de francs CFA contre 1.554,7 milliards de francs CFA dans le budget initial.

A entendre la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, l'adoption de ce projet de loi répond aux dispositions de l'article 48 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances. « Elle illustre l'attachement du gouvernement et de la représentation nationale aux principes de sincérité et de transparence dans la gestion des finances publiques, dénote le réalisme et l'esprit de bonne gouvernance dans lequel s'est toujours inscrit le Président de la République », a-t-elle expliqué. Pour sa part, le ministre de l'Économie et des Finances s'est réjoui du vote de cette loi de finances rectificative

par les élus du peuple, une loi qui donne au gouvernement les moyens en vue de poursuivre son plan d'actions dont les réformes structurelles et l'amélioration du climat des affaires. En outre, cela « lui permettra de poursuivre et de renforcer les efforts engagés sur le plan sécuritaire ».

L'adoption de la loi de finances, rectificative exercice 2023 est une pratique conforme à l'orthodoxie budgétaire. Elle a permis aux représentants du peuple de jouer leur partition en réévaluant les ressources et les dépenses initiales de l'Etat. Une telle pratique est rendue nécessaire par la conjoncture internationale, régionale et nationale marquée notamment par la résurgence de la Covid-19 en Chine et la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le resserrement des politiques monétaires de toutes les banques Centrales, une progression des activités portuaire et aéroportuaire, un accroissement des flux commerciaux et une consolidation des créances sur l'économie. Face aux défis sécuritaires, les économies réalisées grâce aux réaménagements effectués sur certaines lignes de dépenses ont permis d'aborder les dépenses urgentes de sécurité, en lien avec les recommandations de l'Assemblée nationale à l'issue du débat d'orientation budgétaire ainsi que la prise en compte de certains projets stratégiques.

## Promotion de l'État de droit et des juridictions spécialisées

# La justice militaire est opérationnelle

Les activités de la justice militaire ont effectivement démarré lundi 09 octobre 2023 à Lomé. Elles ont commencé par un atelier d'imprégnation des différents corps des forces armées togolaises (FAT).

L'objectif de cet atelier est de clarifier aux militaires et paramilitaires, des notions liées aux infractions, les compétences des juridictions militaires, ou encore les fonctions de siège. Il faut noter que les juridictions militaires sont conçues pour être animées non seulement par les magistrats de l'ordre civil, mais aussi par les magistrats purs ou moins



militaires formés à cet effet. « Nous avons à bâtir la justice qui est rendue au nom du peuple togolais. Avec l'avènement de la justice militaire, le Togolais saura que le militaire est un frère, le militaire jouit des mêmes droits et des mêmes obligations que lui, et que le militaire aussi est soumis à la loi. », a

indiqué le ministre de la Justice, Pius Agbetomey.

En prélude à l'opérationnalisation de la juridiction militaire, le Président de la République avait, il y a quelques mois, nommé les magistrats devant siéger au Tribunal ainsi qu'à la Cour d'Appel militaire.

Lutte contre le réchauffement climatique

# La forêt de Lili, un millier d'hectares reboisés

Les forêts remplissent des fonctions importantes dans les écosystèmes. Elles servent d'habitat à diverses espèces. Elles atténuent également les effets du réchauffement climatique.

Dans ce contexte, le besoin important en reboisement se fait sentir pour stopper la perte d'écosystèmes et la grande détérioration que connaît la planète. Au Togo, depuis 2021, le Gouvernement a initié un projet de reboisement avec l'ambition de planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030. Il a été établi en août 2023 que les efforts du Togo en matière de reboisement sont bien visibles. Les résultats ob-



tenus au niveau de la forêt classée de Lili illustrent cela. Située à environ 50 km de Lomé, la forêt classée de Lili couvre une superficie de plus de 3 000 ha. Sa surexploitation dans les années 90 a conduit à une grande perte de sa végétation. Pour pallier

cette situation, un plan d'aménagement a été mis en œuvre par les autorités.

Ainsi, au cours des deux dernières décennies, un millier d'hectares a été reboisés avec 90% de teck. Pour le Gouvernement, il est question de sauvegarder

à tout prix ce patrimoine naturel, qui dispose d'un éco climat. Ce reboisement est réalisé en impliquant les communautés locales qui voient ainsi le bénéfice réel que représente cette forêt.

Il faut noter que plus de 150 emplois sont ainsi créés. Précisons que Selon le ministère de l'Environnement, le Togo perd plus de 3500 ha de forêt par an. Cette perte représente plus de 05 millions d'arbres détruits chaque année. Pour remédier à ce mal, le Programme national de reboisement (PNR) a été mis en place, visant à planter un milliard d'arbres d'ici à 2030. En 2023, le pays ambitionne de planter 15 millions d'arbres sur

une superficie de plus de 136 000 hectares. Le 1<sup>er</sup> juin 2023, lors de la Journée nationale de l'arbre, près de 02 millions de plants ont été mis en terre par les citoyens pour leur propre bien-être, soit une progression annuelle de 35% du nombre d'arbres plantés, lorsqu'on fait la comparaison avec le chiffre du 1<sup>er</sup> juin 2022. En 2021, les dirigeants ont distribué 1 500 foyers économes en énergie dans les 07 éco-villages du Togo pour réduire l'utilisation du bois de chauffage. Une des tentatives destinées à restaurer le couvert végétal et à lutter contre la dégradation de l'environnement.

**Razak**

## Sécurité routière

# Deux nouvelles mesures prises pour préserver les vies humaines

Au Togo, face à la recrudescence des accidents de la circulation et le lourd bilan meurtrier enregistré, les actions s'intensifient pour améliorer la sécurité routière. Les engins motorisés à deux roues sont les plus concernés par de nouvelles mesures prises par les autorités. Ces engins sont les plus impliqués dans les accidents de la route, comme le révèlent les statistiques du ministère des Transports, au deuxième semestre 2022 : près de 72% des accidents et 63% des décès sur la route impliquent des motos. Au premier semestre 2023, ce sont 282 morts et 4611 blessés pour 3262 accidents. Des chiffres qui sont nettement en baisse par rapport aux deux semestres de 2022

: respectivement 3 818 et 3 689 accidents pour 347 et 336 morts. Malgré ce net recul des drames, leur proportion demeure inquiétante d'où la stratégie pour les réduire de façon drastique. Deux mesures ont donc été prises pour préserver la vie et l'intégrité physique. Il s'agit de l'opération «feux tricolores» et la mesure du port obligatoire de casque pour les passagers d'engins à deux roues. L'Opération «feux tricolores» a été lancée fin juillet 2023, afin de veiller au respect des feux de signalisation sur les routes. Outre ce volet, ladite opération a pris en compte le contrôle des rétroviseurs des engins à deux roues ainsi que d'autres dispositions susceptibles de dissuader les usagers



indélicats. En pratique, il s'est agi d'une intervention en plusieurs phases qui préconise d'interpeller les contrevenants et de les sensibiliser; puis de procéder à des sanctions après les périodes d'observation et de sensibilisation. Une semaine après son lancement, le bilan établi était de 3198 motos, 730 voitures et 138 tricycles in-

terpellés pour non-respect des feux tricolores et de 773 motos et 56 voitures pour défaut de rétroviseurs.

Quant à la mesure du port obligatoire de casque pour les passagers d'engins à deux roues, elle vise à réduire le nombre de blessés et de morts lors des accidents qui impliquent pour la plupart, des usagers d'engins à deux

roues. C'est depuis le 14 août 2023, que cette décision du ministère de la sécurité et de la protection civile est entrée dans sa phase active avec la sensibilisation des usagers. Faire le choix des transports en commun est l'alternative suggérée par la police nationale aux usagers dans l'impossibilité de se conformer à la nouvelle règle. Si des Togolais apprécient l'initiative puisque cela concourt à leur sécurité sur la route, certains estiment qu'il faudra mettre l'accent plus la sensibilisation. Pour des questions hygiéniques, ceux qui prennent souvent les taxis-motos préfèrent utiliser leur propre casque il va falloir s'en procurer.

**La Rédaction**

Accès à l'eau potable

# Le PASH-MUT pour aider les populations du Grand Lomé

## Vers la mise en place d'une police de l'eau !

Mme le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a présidé la cérémonie de lancement du projet d'amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (PASH-MUT). C'était le 10 octobre 2023 à Lomé.

Le PASH-MUT est doté d'un montant de 100 millions de dollars US soit 62 milliards de francs CFA, approuvé le 29 mars 2023 par la Banque mondiale, partenaire du Togo sur ce projet. Il comprend la construction et la réhabilitation des forages, des systèmes de production, de traitement, de



stockage de l'eau, le remplacement et l'extension des eaux de distribution et des services de conseil en supervision. Pour être plus précis, le PASH-MUT va financer en partenariat avec le secteur privé : la réhabilitation des systèmes d'approvisionne-

ment en eau, la construction d'une station de traitement des boues de vidange, des études techniques pour l'augmentation à plus long terme de la capacité de production en eau à grande échelle et le renforcement du réseau de distribution.

La sécurité hydry-

que est devenue une préoccupation majeure. En effet, le Grand Lomé fait face à des défis persistants notamment une croissance démographique rapide, une urbanisation croissante, les effets de changement climatique et une pression accrue sur les ressources à eau. A entendre le Gal. Yark Damehame, ministre d'Etat, ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise, ce projet vient à point nommé répondre aux besoins croissants en eau potable. « La cérémonie d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions entreprises par le gouvernement pour relever ces défis en favorisant l'accès à l'eau potable, la promotion de l'assainissement et le soutien actif au développement socio-économique de notre pays. », a-t-il indiqué.

Le PASH-MUT à son terme va faire 950 000 bénéficiaires habitant le Grand Lomé, avec tous les clients de la Togolaise Des Eaux (TDE) bénéficiant d'une amélioration de la qualité des services. 200 000 résidents pourront aussi se raccorder aux réseaux pour la première fois. En outre, un

tiers des habitants du Grand Lomé devrait bénéficier de la disponibilité d'une usine de traitement des boues de vidange (UTBV) et de services renforcés de collecte et de transport des boues de vidange.

### Vers la mise en place d'une police de l'eau

Le Grand Lomé enregistre une augmentation spectaculaire du nombre de forages. Une situation qui tend à créer une surexploitation des ressources en eau. En plus, la qualité des eaux de forage reste à vérifier. Pour clarifier la situation des forages dans les maisons, le Gal. Damehame Yark annonce la mise en place d'une police de l'eau. « Ne soyez pas surpris si on vient vous demander les papiers qui vous autorisent à faire le forage », a-t-il fait savoir.

Il sera question pour la police en question de contrôler par moment le nombre des forages et la qualité des eaux. L'entretien et la surveillance des forages vont éviter toute contamination ou dégradation de la qualité de l'eau. Selon les services techniques du ministère de l'eau, les forages excessifs peuvent entraîner une surexploitation des nappes phréatiques, provoquant ainsi une baisse du niveau de la nappe et potentiellement la salinisation de l'eau. Cela peut avoir des effets dévastateurs sur l'environnement local et sur la disponibilité future de l'eau.

## Arnaque

# L'OTR prévient

Depuis un temps, un message demandant aux jeunes d'intégrer un groupe WhatsApp aux fins de se faire recruter comme agent de surveillance du territoire douanier circule sur les réseaux sociaux. A travers un communiqué, l'Office Togolais des Recettes (OTR), soutient que ce message n'émane en aucun cas de l'OTR.

« Nous tenons à souligner que l'OTR n'utilise pas les réseaux sociaux ou des applications de messagerie instantanée pour recruter des agents de surveillance du territoire douanier ou tout autre personnel. Toute information officielle de recrutement émanant de l'OTR est publiée sur notre site web officiel (www.otr.tg) et à travers les médias traditionnels. », a fait savoir Philippe Kokou B.

N° 439 - Jeudi 12 OCTOBRE 2023



TCHODIE, Commissaire Général de l'Office. Pour l'heure, le public est appelé à plus de vigilance et les mobinautes doivent éviter de partager de telles informations douteuses sur les réseaux sociaux. Il est de la responsabilité de chacun de vérifier l'authenticité des messages avant de les relayer.

L'OTR pour sa part, prendra les mesures nécessaires pour identi-

fier les responsables de cette diffusion d'informations trompeuses et les traduire en justice conformément à la loi en vigueur au Togo. « Nous restons engagés à assurer la transparence dans nos processus de recrutement et à fournir des informations précises et vérifiées au public. », a rassuré le commissaire général.

WARAA

La Rédaction

# Remerciements et Annonces

Le Ministre de l'Administration Territoriale ;  
Les préfets d'Agoè et de la Kozah ;  
Les chefs des cantons de Yadè, Atchangbadè, sogbossito ;  
Dr SAMAH George Essossolam doyen de la famille TCHODOU, sa famille et ses enfants à Lomè ;

Veuve GNINIGUE Afoa Birénébè ménagère à Lomè ;  
M. SINDJALIM Mamba Beibei Essossolam, sa femme et ses enfants à Lomè ;  
M. SINDJALIM Wiyao Pwèdèou, sa femme et ses enfants à Lomè ;  
Mme SINDJALIM Tchilalo épouse HADO ménagère à Lomè ;  
Mme SINDJALIM Nèmè ménagère à Atchangbadè, et ses enfants ;  
M. BAHAMIN Abalo cultivateur à Tobloou ;  
Mme BAHAMIN Hodalou ménagère à Kouméa ;  
Mme BAHAMIN Koudjoukalo enseignante, son époux et ses enfants à Tabligbo ;  
M. BAHAMIN Pwèdèou cultivateur à Kouméa ;  
M. BAHAMIN Pyabalou Militaire à Dapaong ;  
M. BAHAMIN Essohouna professeur à Lomè ;  
M. SINDJALIM Kadangua, ses frères et sœurs à Atchangbadè, Lomè et à l'extérieur ;  
M. SAMAH KOFFI, sa femme et ses enfants ;  
M. SAMAH Pyabalo, ses frères et sœurs à Lomè, Atchangbadè et Badou ;  
M. TCHITAOU Pyabalou, ses frères et sœurs à Kara ;  
M. TCHODOU D. Essossolam, sa femme et ses enfants à Lomè ;  
M. TCHODOU Bamoin, ses frères et sœurs à Lomè et à Kantè ;  
M. SAMAH Essodolom ses frères et sœurs à Atchangbadè ;  
M. KAROUGBE Komi ses frères et sœurs ;  
M. TCHODOU Ayoda Essowe, ses frères et sœurs ;  
Sergent-chef SINDJALIM Simliwa Alain en service à Lomè ;  
Sergent-chef SINDJALIM Wiyao en service à Lomè ;  
SINDJALIM Toyi Ahou, ses frères et sœurs ;  
SINDJALIM Massa, ménagères à Atchangbadè ;  
M. BELEYI Yao, Cultivateur à Atchangbadè ;  
M. BIDIHELE Yao, Cultivateur à Atchangbadè,  
M. KOUBOU Evelewa Aimé, ses frères et sœurs à Sokodé, Lomè et Kongozida ;  
KAROUGBE Yao et TCHALA, leurs frères et sœurs à YADE-Lomè et dans les Savanes ;  
TCHODIE Balong Espoir et sa famille ;  
M. ALI géomètre à Kara  
SAMA Tchaa Prospère, sa femme et ses enfants aux USA ;  
Père Curé NAPALA Kisito à KEMERIDA ;  
Frère NABEDE Ignace frère de la communauté Saint Jean de Dieu ;  
Les Curés des paroisses de Sogbossito et d'Atchangbadè.  
M. HADO Gnandi, MAGNANGOU Essomobozou, LIGBEZIM, TALAKI ;  
L'amicale des chefs traditionnels de la Kozah à Lomè ;  
L'amicale des ressortissants d'Atchangbadè à Lomè ;  
Le regroupement de la famille TAKOUDA ;  
DG de la société EEBTP et son personnel à Lomè ;  
La communauté de la paroisse Sainte Joséphine BAKHITA de Sogbossito ;  
La communauté de la paroisse Notre Dame des douleurs d'Atchangbadè ;

**Les familles parentes amies et alliées :**  
KODOM, ABINA-MELEBOU, BELEYI, NIMDE, SONDOU-PALAWIYA, ALABA, ADO, N'DANATCHE, SAMA-ANATERE, SAMA, SEKRO, PAHEYAM, ABI, ALEDI, BABALE, TCHEDIE, ADJOUA, ASSIMIOU, TCHAMDJA, BAGNIOU, AKAWILOU, KPATCHA, AMAO, SIMTCHOOU, BEKESSI, AGO, TALLO, NABEDE, PERE, MOUZOU, TELOU, AGATE, TCHINDIE, ALAWÉ, LATAME, PINEWAWYI, DOUTI, ASSIH ANIMOOU.

Profondément touchées par de nombreuses marques d'affections et de sympathies que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :

**SINDJALIM Toyi  
Palanga Boniface  
Chef des ressortissants  
d'Atchangbadè à Lomè**

**Décédé au CHU SO le 27 Septembre  
2023 à l'âge de 67 ans**

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :



## PROGRAMME

### A LOME

#### JEUDI : 12/10/2023

**19h00'** : Veillée de prière et de chants à la paroisse Sainte Joséphine de Bakhita de Sogbossito

#### VENDREDI : 13/10/2023

**09h00'** : Levé du corps à la morgue du CHU SO

**11h00'** : Exposition du corps dans la maison du défunt sise à Sogbossito derrière l'ancien bâtiment de la pharmacie Mawunyo

**13h30'** : Départ du corps pour Atchangbadè

### VENDREDI: 14/10/2023

#### A ATCHANGBADE

**03h00'** : Arrivée du corps à Atchangbadè

**06h00'** : Exposition du corps dans la maison mortuaire à Atchangbadè

**08h00'** : Messe d'enterrement en la paroisse suivie de l'enterrement au Cimetière Public

### DIMANCHE: 15/10/2023

**07h00'** : Messe de requiem à la même paroisse.

**NB** : Les salutations d'usage seront reçues sur place au cimetière

## PHARMACIES DE GARDE 09 Octobre 2023 au 16 Octobre 2023

PHARMACIE AKOFA	22 21 00 97	Av. Maman N'Danida Amouivé
PHARMACIE ETOILES	96 27 05 05	10 Av. Nouvelle Marche
PHARMACIE CRISTAL	97 07 12 32	Boulevard Houphouët-Boigny
PHARMACIE OCOM	92 85 99 55	Rue de l'ENTENTE
PHARMACIE ST RAPHAEL	99 34 33 78	Marché Atikodji
PHARMACIE ADJOLLOLO	97 93 86 59	1319, Rue de la charité roche du CMS de Nyekonakoe
PHARMACIE HOPITAL	22 20 08 08	Face Hôpital CHU Tokoin
PHARMACIE CAMPUS	96 80 08 85	ADEMI - Boulevard de la Kara à côté de UTB
PHARMACIE AMTIE	22 21 74 47	172 Av. des Hydrocarbures SOTED
PHARMACIE ISIS	70 44 83 87	Avenue Jean Paul II rés des rails NUKAFU Gakoko
PHARMACIE YEMBLA	90 88 98 72	258, Av. Akéfi face à la Résidence
PHARMACIE CITRUS	70 44 59 24	Attéguu Carrefour DVA, Grand Contournement
PHARMACIE FRATERNITE	22 26 81 55	Hédzranawé rés de la Clinique St Joseph
PHARMACIE BAH	90 55 79 59	Bd Zio, Face EPP Hédzranawé
PHARMACIE APOTHEKA	70 44 33 33	Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué
PHARMACIE MERSICORDE	96 80 09 45	BE-KPOTA à 300M de NISSAN, Acôté de la Station MRS
PHARMACIE MABELYS	70 44 86 79	1688, Bd Malfakassa - Bè K Oia en Face de NETADI
PHARMACIE ADIDOGOME	22 50 54 85	Face au cam 2ème RI d'Adido omé
PHARMACIE SILOE	90 80 26 39	Carrefour Aflao Apédokobé Ali anomé
PHARMACIE ACTUELLE	90 61 46 44	Route de Sébé, Quartier Sogbadou - Adido omé
PHARMACIE SEGBE	92 58 49 35	Sébé
PHARMACIE DJIDJOLE	93 93 99 27	DJIDJOLE
PHARMACIE ST JOSEPH	22 25 74 65	Bretelle BEKLIKAME
PHARMACIE VIGUEUR	70 44 81 96	Rue 257, AGBALEPEDOGAN, Kilimandaro
PHARMACIE MILLENAIRE	70 21 31 97	Face réserve de la gendarmerie d'Agobé-Nyivé, sur la route de
PHARMACIE DIELDONNE	70 44 84 59	Route de LEO 2000, non loin de FUCEC Agobé-Téléssou
PHARMACIE OSSAN	70 40 44 25	Carrefour AVEDEZI, face Els LALIMOUSINE
PHARMACIE APOLLON	93 50 42 55	Avéjji, Face complexe scolaire Mafakou - Non loin du carrefour des hirondelles
PHARMACIE CLEMENCE	70 19 35 35	Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET Agoè et l'Ecole privée La Source
PHARMACIE ST MICHEL	70 43 30 43	Située à Agobé-Nyivé entre la Brasserie BBet l'espace Télécom
PHARMACIE ASSURANCE	93 08 76 76	Adékéto é, National NO 1, non loin du marché
PHARMACIE TAKOE	70 45 62 17	Avant la station CAP ESSO de Zin o côté cp osé)
PHARMACIE EL NOUR	97 79 93 74	AGOE - Alinka non loin du CMS To bleko é
PHARMACIE EXCELLENCE	22 51 77 87	AGOE Démakpé Voie CEDEAO
PHARMACIE VITAS	22 25 63 43	Située à A oé Assi éyé du côté ouest
PHARMACIE LA BARAKA	90 17 49 28	Agobé LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITÉ DU CAMP GP
PHARMACIE SATIS	70 44 85 17	Près du CEG Koshi an, A oé-Lo o é, Rue de 50m
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	Près du L oé de San uéra
PHARMACIE LA SHEKINAH	93 33 92 05	AGOE-NYIVE QI Alomé carrefour Amadenta
PHARMACIE NELLYS	92 01 11 00	Klémé Agokpanou, non loin du château d'eau, sur la voie de Sébé à Sanguéra
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE	93 26 36 00	Marché de Légéssito, à côté de la Poste, sur le grand contournement
PHARMACIE VERSEAU	90 01 90 29	Près de la maison Bateau Baguida
PHARMACIE HYGEA	99 27 36 36	Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Atanoukpé
PHARMACIE LUMEN	70 41 68 36	En face de l'EPP Plakomé

# Voyage d'études et d'échanges d'expériences Une délégation de la FNGPC COOP-CA sur le sol ivoirien

La Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de coton (FNGPC COOP-CA) cherche des pistes pour améliorer les rendements et la productivité du coton au Togo. Elle a alors opté pour l'appropriation des bonnes pratiques. Dans ce sens, une délégation de cotonculteurs séjourne sur le sol ivoirien.

A Abidjan, la délégation togolaise a échangé avec les producteurs, les

organisations paysannes le 8 octobre dernier. Elle a fait le tour des produits exposés sur le site du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) et échangé les contacts avec les cotonculteurs ivoiriens. «On nous a expliqué également à cette occasion le développement des filières et la formalisation par l'Etat des différents domaines de production,

notamment les productions animales et végétales. On a vu au niveau institutionnel, la structuration des interprofessions, à savoir l'interprofession coton. En bref, chaque spéculation a une interprofession. Certaines interprofessions se sont regroupées en Conseil, c'est-à-dire, en instance supérieure par, exemple, le Conseil Anacarde-Co-



## SAM/Introduction de la foire des bénéficiaires

### Le Togo veut matérialiser l'impact économique des actions de la microfinance

La semaine Africaine de la Microfinance (SAM) se tient du 16 au 20 Octobre 2023. Il s'agit d'un événement majeur dédié au développement de l'inclusion financière en Afrique qui a lieu



tous les deux ans sur le continent. L'ambition principale est d'offrir une plateforme africaine unifiée d'échange sur les enjeux de la microfinance en réunissant tous les professionnels du secteur : investisseurs, IMF, chercheurs, banques, réseaux, innovateurs et gouvernements, entre autres. Cette année, le thème retenu est : «Vers une finance inclusive et durable ».

L'édition Togo de la SAM a introduit pour la première fois la foire des bénéficiaires. Il s'agit d'une exposition des bénéficiaires, l'occasion de matérialiser l'impact économique des actions de la microfinance sur

les populations. En plus de cette innovation, plusieurs activités vont meubler la nouvelle édition. Il s'agit notamment d'une conférence de 2 jours sur le thème de finance inclusive et durable, animée par des intervenants africains et internationaux ; une vingtaine de formations et ateliers ; une foire aux investisseurs où investisseurs, IMF, PME et startups prometteuses engagés dans le domaine de la microfinance se rencontrent durant 2 jours pour discuter d'opérations d'investissement. Il y aura également un Village des innovateurs dédié pendant 2 jours aux plus grandes inno-

vations du secteur ; des opportunités de networking ; un dîner de Gala avec tous les participants de la SAM...

Depuis sa création, la SAM a pu compter sur le soutien considérable des gouvernements et des organisations internationales qui se sont engagés à promouvoir le financement accessible à tous au profit des populations les plus pauvres. Plusieurs capitales l'ont déjà accueillies. Il s'agit de Arusha en Tanzanie en 2013, Dakar au Sénégal en 2015, Addis Abeba en Éthiopie en 2017, Ouagadougou au Burkina Faso en 2019 et Kigali au Rwanda en 2021.

**Jack NUKUNU**

ton qui est constitué des interprofessions anacarde et coton », a expliqué ETOH Koffi Afenyo, Coordinateur National de la FNGPC COOP CA.

Après Abidjan, la délégation togolaise est attendue à Korhogo où elle va passer la grande partie de son séjour pour travailler avec tous les acteurs de la filière. Ce voyage d'étude va concrè-

tement permettre aux membres de la FNGPC COOP-CA de s'imprégner du modèle d'organisation et de fonctionnement des organisations producteurs de coton (OPC), de la Côte d'Ivoire, explorer le modèle économique entrepreneurial des faitières nationales de ce pays et identifier les opportunités d'affaires susceptibles.

**WARAA**

## Voie rond-point port et rond-point CIMTOGO

### Les détails sur l'apparition du trou dans la chaussée

Un trou est apparu dans la chaussée entre le rond-point Port et le rond-point CIMTOGO le 04 octobre 2023. Comment un trou peut-il apparaître dans la chaussée sur une voie réfaite il y a quelques années seulement ? Telle est la question que se posent les usagers de cette route.

Les premiers constats opérés par les équipes techniques, mobilisées par le ministère des travaux publics, le Port autonome de Lomé, la Commune du Golfe 1, l'Agence nationale de la protection civile, avec l'appui des forces de sécurité, ont révélé l'affaissement et la rupture d'un collecteur d'eau en buses construit dans les années 1960 et traver-

sant la route à une profondeur d'environ 3 mètres.

Dès l'apparition de ce trou, les autorités se sont activées pour lancer rapidement les travaux. Déjà le Jeudi 05 octobre dernier, la ministre des Travaux Publics Zouréhatou Kassah-Traoré s'est rendue sur les lieux pour constater l'avancement des travaux de la réparation. Ces travaux consistent à décaisser la chaussée, et à déposer le collecteur qui sera reconstruit.

Pour l'heure, la circulation est légèrement déviée entraînant des embouteillages par moment.

**La Rédaction**

# Equipé et connecté pour la rentrée !

<p><b>HISENSE 550 4G</b> <b>79.000F</b> <b>+6 Mois</b> d'Internet gratuit</p>			<p><b>503</b> <b>49.900F</b> <b>+3 Mois</b> d'Internet gratuit</p>
<p><b>BOX NOKIA 4G</b> <b>49.900F</b> <b>+3 Mois</b> d'Internet gratuit</p>			<p><b>BOX HARVILON 4G</b> <b>49.900F</b> <b>+3 Mois</b> d'Internet gratuit</p>

**#ConnectésÀLaRentrée**  
 Découvrez nos offres et profitez au mieux de votre nouvelle téléphonie en passant au 4G. Retrouvez nos offres sur [togocom.fg](http://togocom.fg) ou contactez nos conseillers au 020 20 20 20.

[togocom.fg](http://togocom.fg)   

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**



## Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,  
avons le devoir de protéger.

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous évitons de surcharger. Les camions en surcharge détruisent précocement les routes. Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**